

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
SAINT-GERVAIS/BRAZZA DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2017**

L'Assemblée de quartier Saint-Gervais/Brazza s'est réunie le mercredi 7 décembre 2017, à 19h, au Silex.

Étaient présents :**Monsieur Guy FERREZ**

Maire d' Auxerre

Monsieur Guy PARIS1^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité**Madame Maud NAVARRE**

Elue référente du quartier

Madame Sophie BILLON

Présidente du Conseil de quartier

Monsieur Patrick LAURIN

Suppléant à la Commission des quartiers

Monsieur Louis HUGUES

Représentant au Comité Consultatif de la Circulation

Madame Valérie ANTIER

Membre du Conseil de quartier

Madame Delphine ENGELVIN

Membre du Conseil de quartier

Monsieur Denis HERSANT

Membre du Conseil de quartier

Étaient absents :**Monsieur Marc GUILLEMAIN**

Elu en charge du quartier

Monsieur Jean Pierre WILZIUS

Représentant à la Commission des quartiers

Madame Isabelle KEKAMPOB

Membre du Conseil de quartier

et la participation de 38 habitants

Ordre du jour :

- 1/ Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
- 2/ Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier
- 3/ Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

1 - Ouverture par Monsieur Guy Paris

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes de leur présence. Il précise que cette Assemblée est non électorale.

Guy Paris présente le nouveau dépliant remis à chacun, dans un format plus petit mais plus pratique.

En sujet commun à tous les Conseils de quartiers sont rappelés :

- le dispositif de démocratie de proximité, existant depuis 2002 ;
- les missions :

- ✓ améliorer les conditions de vie des habitants dans le quartier,

- ✓ accompagner une dynamique citoyenne,
- ✓ participer et/ou créer l'animation du quartier,
- ✓ saisir les services compétents de tout problème.

En sujet propre à chaque Conseil de quartier sont indiqués :

- la périodicité des réunions,
- les noms, prénoms et délégations,
- les réalisations de cette année,
- les projets pour 2018.

Il rappelle que les projets, les réalisations initiés par le Conseil de quartier doivent correspondre aux besoins et attentes des habitants.

Il rappelle également l'utilité de communiquer avec le service *Allô Mairie* par téléphone ou mail. Les demandes sont enregistrées : 307 pour le quartier St-Gervais/Brazza entre le 15 octobre 2016 et le 15 octobre 2017. L'équipe mobile constate et intervient si le dommage n'est pas trop important. Dans le cas contraire, la demande est transmise au service concerné. Une réponse est apportée au requérant.

Retour sur les échanges de l'Assemblée du 5 décembre 2016

Rues Thomas-Ancel et Brazza, problème de stationnement, de circulation et de visibilité en particulier aux abords de l'école :

Dans le cadre du plan Vigipirate, du mobilier urbain a été installé devant les écoles pour éviter le stationnement.

Avenue Jean -Jaurès, passages piétons déplacés non éclairés, donc plus dangereux :

Le déplacement des lampadaires est effectué. Certains passages seront renforcés par un éclairage "Led" sur la chaussée.

Rue Simon-Chenard, mauvaise visibilité due à un panneau publicitaire et à une place de stationnement :

La première place de stationnement a été supprimée pour améliorer la visibilité.

Aménagement de la place des Cordeliers

Ce grand projet ambitieux a été lancé par le Conseil Municipal sur le mode de la concertation.

Quatre groupes de travail sont constitués, composés d'habitants, de conseillers de quartiers et d'experts :

- Groupe 1 - archéologie, histoire, patrimoine,
- Groupe 2 - mobilités, partage de l'espace,
- Groupe 3 - usages : commerce, activités, habitat, manifestations, rassemblements, rencontres,
- Groupe 4 - nature en ville, énergies nouvelles, la lumière, l'eau, la vulnérabilité.

Ce travail va produire des idées, va phosphorer. Les scénarios seront étudiés et discutés.

Des sondages de terrain seront effectués qui détermineront la nécessité ou non d'engager des fouilles.

Modification des équipements de quartier

Tous les quartiers n'étaient pas couverts par un équipement de quartier : Maison de quartier et/ou Centre Social. Parfois les deux sont présents, parfois aucun.

La Ville d'Auxerre souhaite que chaque habitant puisse se référer et être rattaché à un équipement de territoire, à proximité de chez lui.

Les actions proposées dans les centres sociaux et les maisons de quartier œuvrent dans des domaines communs : information du public, orientation vers une structure adaptée à chaque besoin, développement d'activités et d'ateliers collectifs pour différents publics, animations festives sur le quartier, ...

La Ville d'Auxerre souhaite répondre au mieux aux besoins de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur situation, en mutualisant ces deux équipements afin d'élargir l'offre d'actions proposées.

Le quartier St-Gervais/Brazza sera rattaché à celui de Rive-Droite. Le Centre Social et la Maison de quartier seront regroupés afin de proposer un nouveau projet pour l'ensemble des territoires au plus près des attentes des habitants.

Equipement Fitness extérieur

Invités par la ville de Nevers en 2013, les membres des Conseils de quartiers avaient visité un espace implanté d'agrès de musculation et de détente extérieur, en libre accès. Cet aménagement avait suscité un vif intérêt et une envie de réalisation sur Auxerre.

Il convenait de retenir un site visible, passant, lieu de promenades, qui regroupait le maximum d'avantages (accès faciles, forte fréquentation, mixité, stationnement, éclairage, ...). Le choix s'est porté sur l'espace inoccupé près du terrain de football synthétique du Stade Auxerrois.

Cet espace, composé de 7 agrès dont 3 spécifiques aux personnes à mobilité réduite, a été conçu pour encourager la pratique du sport de façon autonome, gratuite et ludique.

L'inauguration a eu lieu samedi 25 novembre 2017.

Enfin, Guy Paris informe :

- que les travaux de l'avenue Jean-Mermoz vont se poursuivre en 2018, pour un montant de 80 000 €.

- qu'un rendez-vous est pris avec la société AVIS, dont les véhicules mobilisent des places de stationnement en permanence sur le parking desservant la gare SNCF qui a pour vocation première de servir aux utilisateurs des trains.

- que le projet vélo-route se poursuit et nécessitera des travaux de voirie.

La parole est donnée à Sophie Billon, présidente du Conseil de quartier.

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par la présidente du Conseil de quartier

Sophie Billon remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont bravé les intempéries pour être présentes. Elle présente les membres qui constituent ce nouveau Conseil de quartier élu l'année passée. Elle souligne le travail accompli par cette jeune équipe qui prend ses marques.

Le quartier Saint-Gervais/Brazza se situe sur la rive droite mais s'ouvre, se développe. Le Conseil de quartier s'inscrit dans cette dynamique en partenariat, entre autre, avec le Tiers Lieu. Il s'associe aussi au projet du réaménagement du port de plaisance, piloté par la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, ainsi que sur le dossier de la préservation des berges de l'Yonne. Ce Conseil de quartier souhaite également travailler à la valorisation des quais de la rive droite qui dévoilent les très belles vues sur les monuments historiques d'Auxerre.

Patrick Laurin évoque la vie du Conseil de quartier au travers des réunions, commissions et comités, auxquels les membres participent et animations dans lesquelles les membres s'investissent.

Sophie Billon revient sur la 10ème édition du vide-greniers qui s'est tenu au Parc Roscoff et rue Etienne-Dolet. 150 exposants, un nombreux public, de très bonnes conditions climatiques, un staff Conseil de quartier et bénévoles attentifs, ont fait de cet événement une réussite.

Elle souligne également la participation des membres et de l'élue référente aux concours des maisons fleuries ainsi que l'implication des gérants de La Pizzeria Di Mario et de l'Hôtel Ibis à fleurir leurs façades. Elles aimeraient que tous les professionnels s'investissent à fleurir.

Enfin, Sophie Billon fait part de l'implantation d'une boîte à livres par le Lions'Club au parc Roscoff. C'est la première que l'Association installe dans l'Yonne.

Delphine Engelvin revient sur la Commission des quartiers lors de laquelle le Conseil de quartier a demandé l'achat d'un panneau d'affichage.

Les membres du Conseil de quartier avaient jugé important de pouvoir communiquer directement avec les habitants. C'est chose possible : le panneau est implanté dans le parc Roscoff, près de la boîte à livres.

Elle évoque aussi la rencontre sur site avec les services de la Ville pour recenser des problèmes de voiries, de stationnement, de circulation dont beaucoup ont pu être résolus de façon pérenne ou provisoire.

Enfin, Sophie Billon reprend la parole pour indiquer que l'année a été riche d'idées, de projets, de réalisations, d'événements.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent en 2018 :

- repenser la "Fête des voisins" et l'animer de façon à faire découvrir ce quartier ;
- reconduire le vide-greniers ;
- travailler à des projets communs avec le Tiers Lieu ;
- suivre le dossier de l'aménagement de la rive droite et être associés aux échanges ;
- rester vigilants sur la présence des camping-cars.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire remercie les participants et félicite les membres du Conseil de quartier pour leur volonté et leur dynamisme.

Il rappelle que ce quartier est vaste et disparate. Il s'est construit au fil du temps et il est encore en mutation. Il y a une dizaine d'années, le Silex, le Tiers Lieu n'existaient pas. Le parvis de la gare n'était pas aménagé, les usines fermaient et les friches urbaines se multipliaient. A l'heure actuelle, en plus de ces nouveaux équipements, le campus universitaire se développe et très prochainement le Pôle Environnemental ouvrira.

En ce qui concerne le réaménagement du port de plaisance, il convient de réunir tous les partenaires afin que le projet puisse être présenté au plus tard début 2019. C'est une réflexion globale dans laquelle doit s'inscrire un schéma d'offres de services dont les plaisanciers, les touristes et les citoyens pourraient avoir besoin. C'est aussi valoriser un partenariat avec des interlocuteurs privés à l'initiative publique.

Monsieur le Maire donne la parole aux habitants.

Lieux/thèmes	Question ou commentaire	Éléments de réponse du Maire
Rue de l'Ile aux Plaisirs	La Ville semble avoir abandonné le projet de rachat des terrains à côté du Silex. Leclerc se porterait acquéreur. Est-ce encore à l'étude ? En cas d'acquisition par cette enseigne, il conviendrait de remettre la rue Thiers en double sens de circulation.	Les choses sont effectivement à l'étude. M. le Maire indique ne pas avoir d'éléments assurés pour l'instant. Il propose que les investisseurs viennent expliquer leur projet en temps opportun. C'est un élément à prendre en compte suivant l'avenir de cet espace.
Rue Thiers	Au débouché de la rue Thiers sur l'avenue Gambetta, les voitures stationnées sur le dépose-minute et/ou en marge de celui-ci, bloquent la visibilité, notamment au niveau de la poste. Il faut agir.	Le problème est repéré. Une étude est en cours avec la mise en œuvre d'une solution pour le 1 ^{er} semestre 2018.

Rue Jules-Guignier	Un habitant remercie la municipalité d'avoir pris en compte la demande des riverains, à savoir le changement de qualification de la zone sur laquelle était prévue la construction d'un hôtel, en zone inconstructible.	Cette action est bien intégrée à la révision du Plan Local d'Urbanisme.
Flux circulatoires	Les avenues, Jean-Jaurès, Jean-Mermoz, Gambetta et les rues E.-Dolet, Bourbotte, servent aux circulations transitoires et voient le nombre de véhicules augmenter. ARTI se bat pour le secteur des Brichères, pour qu'aboutisse le projet de déviation Sud. Des habitants de la rive droite veulent s'inscrire dans cette démarche pour les mêmes raisons et être assurés que ce projet soit bien inscrit au Contrat de Plan Etat/Région en 2021.	M. le Maire insiste sur le fait que la municipalité travaille avec ARTI. Que cette volonté est celle des élus de la Ville et des élus de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, que le Département s'implique positivement. Il faut maintenant que l'État confirme son adhésion et la Région son intention. Il rappelle que le projet d'autoroute Troyes/Bourges a été chronophage.
La vélo-route	Pouvez-vous nous parler des tracés et de l'évolution de la vélo-route ?	Maud Navarre, présente en tant qu'élue référente de ce quartier, est en charge de ce dossier. En 2018, la vélo-route rejoindra Auxerre puis traversera la Ville selon un calendrier défini entre les élus de la Ville, ceux de la CA et du Conseil Départemental.
Rue François-Guillet	Un habitant d'Auxerre depuis 2016, rue F.-Guillet, déclare que cette voie est très passante, pas large et la vitesse des véhicules trop élevée. De plus, les poids lourds se garent sur les trottoirs rendant les traversées encore plus dangereuses. Que peut-on faire ?	M. le Maire mandate l'élue aux travaux et le directeur du service Cadre de Vie pour se rendre compte sur place et définir des solutions.
Vétusté de mobilier urbain	Dans le quartier, les maisons ont été construites dans les années cinquante, les poteaux électriques sont d'époque et s'effritent. Le service <i>Allô Mairie</i> a été contacté, les agents ont constaté et appelé ERDF. Quelques réparations ont été faites mais le problème perdure générant la peur qu'un jour l'un d'eux tombe.	ERDF a un programme annuel de changement de poteaux, sur lequel nous ne pouvons intervenir sauf à péril immédiat. Il faut que les réseaux soient enterrés lorsqu'une chaussée est refaite.

Rue Etienne-Dolet	Problème de végétations débordantes dans une propriété à l'angle de la rue E.-Dolet qui provoquent des mousses sur les trottoirs que des employés municipaux doivent enlever. Est-ce normal ?	Le Maire répond ne pouvoir intervenir sur un domaine privé mais qu'il peut adresser un courrier au propriétaire afin qu'il entretienne ses arbres.
Logements vacants	La Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV) a-t-elle été instaurée à Auxerre ?	Oui, elle l'est.
Compteur Linky	Des compteurs Linky ont été installés parfois contre l'avis des habitants. Pourquoi refuser ces compteurs ?	Le Maire répond avoir pris position et confirme que si les habitants ne veulent pas du compteur Linky, ils peuvent le refuser. Ce refus relève de la liberté individuelle. Certaines personnes ont décidé de s'y opposer parce qu'elles pensent qu'il n'y a pas assez de recul pour évaluer les risques potentiels et ne sont pas rassurées pour leur santé.
Stationnement	Suite à l'aménagement du stationnement payant sur la rive gauche, les conducteurs viennent se garer sur la rive droite non payante. Une réforme du stationnement est en cours sur cette rive mais quand sera-t-elle effective ?	Il faut être patient. Le réaménagement de la rive droite englobera celui du stationnement.
Monument <i>L'Isle-de-la-Rosière</i>	Que deviendra ce monument ?	Il s'agit d'une propriété privée. Là aussi, le Maire ne peut intervenir.
Circulation à vélo	La vélo-route progresse mais, en centre ville, les pistes cyclables s'arrêtent brutalement pour reprendre 100 m plus loin. C'est très dangereux.	La création de voies cyclables a débuté il y a environ 12 ans. Ces aménagements restent compliqués, en particulier au niveau des nombreux ronds-points. Il faut que le partage de la voirie entre tous les utilisateurs soit la préoccupation d'une bonne utilisation de l'espace public.

L'Assemblée est levée à 20h15.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent en invitant les habitants de l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

Guy PARIS